



CANTELEU

Le Cantilien

Magazine municipal de Décembre 2020 • Diffusion gratuite • www.ville-canteleu.fr •   

n  90

Premier bébé ? un siège auto !



La sécurité des enfants est une priorité pour la Municipalité.
Dans cette optique, elle accompagne les jeunes parents cantiliens,
en leur offrant un chèque cadeau pour l'achat d'un siège auto !



*Des formulaires d'inscriptions
sont disponibles en mairie !*



Uniquement pour les familles cantiliennes dont le premier enfant
est né à partir du 1er janvier 2015

Renseignements  02 32 83 40 46



Le Cantilien

Mensuel d'informations
locales et municipales

Editeur
Mairie de Canteleu

Directrice de la publication
Mélanie Boulanger

Co-directeur de la publication
Guillaume Coutey

Rédaction / Reportage
Séverine Bégin, Charles Bourgoin

Conception et mise en page
William Boutte

Illustrations
©Shutterstock

Photo de couverture
©Shutterstock/

Photos
Service Communication
Mairie de Canteleu
(sauf mention contraire)

Impression
Gabel / 02 32 82 39 39
8 000 exemplaires
Papier garanti PEFC,
traité sans chlore

Distribution
MEDIAPOST

Si vous constatez des problèmes
de distribution du magazine à
votre domicile ou dans votre rue,
merci de le signaler auprès de la
société Médiapost au 3631

Diffusion gratuite

Dépôt légal à parution

Contact



Service Communication
Mairie de Canteleu



Place Jean-Jaurès
76380 Canteleu



02 32 83 40 00



communication@ville-canteleu.fr



www.ville-canteleu.fr



Page : Ville de Canteleu



villedecanteleu



@CanteleuVille



« Du bon sens, et de la perspective »

Chères Cantiliennes,
Chers Cantiliens,

À l'heure où je vous écris ces quelques mots, il semblerait que la situation sanitaire dans notre pays vienne à s'améliorer, ou du moins à ne pas empirer, et que le pic de cette deuxième vague soit derrière nous. Si cette tendance venait à se confirmer, nous devons continuer à faire preuve d'une extrême vigilance et ne pas relâcher tous nos efforts consentis jusqu'ici car le virus circule toujours à Canteleu.

J'ai bien conscience que ces dernières semaines sont pesantes, qu'il vous tarde de retrouver vos proches, d'autant plus à l'approche de cette fin d'année qui ne ressemblera à aucune autre, soyons réalistes. Mais avant d'entrevoir des jours meilleurs, il nous faut continuer à mener ce combat de tous les instants. J'en appelle encore au civisme de tous.

À Canteleu, personne ne sera laissé sur le bord du chemin : c'est une règle avec laquelle nous ne transigerons jamais. Ces dernières semaines, le Centre Communal d'Action Sociale et l'équipe municipale ont mené un travail remarquable pour accompagner les personnes isolées, fragilisées ou âgées, dans cette période inédite. Je tiens ici à vous rappeler que ces personnes peuvent, sur demande ou celle de leur famille, figurer sur le registre des personnes prioritaires à contacter en cas de situation exceptionnelle.

Nous continuerons également à promouvoir l'éducation à travers nos écoles, à travers des actions en direction de la jeunesse. Nous pourrions le faire grâce à une communauté éducative dynamique et des enseignants investis, qui doivent régulièrement se réorganiser entre protocoles sanitaires et sécuritaires : ils

pourront pour cela s'appuyer sur le plein soutien de la Ville.

Notre commune fait face à cette crise, mais doit aussi préparer demain. C'est ce que nous faisons présentement en préparant le budget 2021, exercice rendu plus difficile tant les incertitudes pèsent.

Tous les agents municipaux, et je tiens à les remercier, restent pleinement mobilisés pour que Canteleu continue de mener à bien les projets qu'elle entreprend.

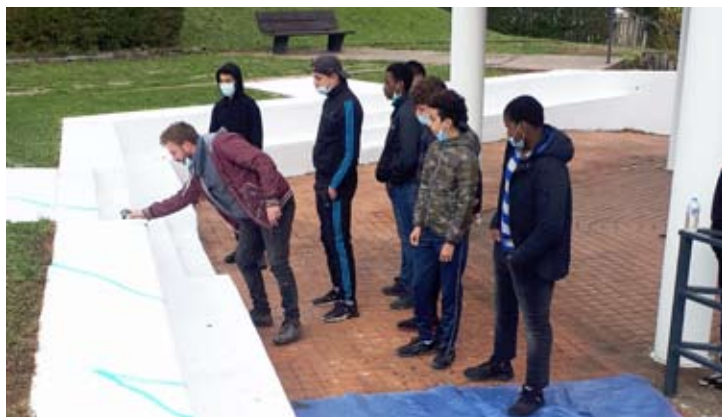
Je vous souhaite une fin d'année pleine d'espoir, mais avant tout prudente.

*Très chaleureusement,
Amélie Bonlangier*

✓ Instantanés

Transformation ! →

Du changement dans le paysage de la cité verte, rue Molière ! 10 jeunes de l'AFPAC ont participé à la rénovation du Kiosque, en partenariat avec Habitat 76 et le graffeur DHOA. En contrepartie, ces artistes d'un jour pourront bénéficier d'une aide financière pour un projet personnel ou collectif. Le résultat est plutôt sympa, non ?



← Des sourires, enfin !

Au retour des vacances d'automne, Catherine Tafforeau, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse, est allée distribuer aux agents de la halte-garderie Les P'tits Loups, les masques inclusifs fournis par la Métropole Rouen Normandie. Ces équipements permettront ainsi à nos tout-petits de voir les visages en quasi totalité.

Sécurité aux abords des écoles →

Au lendemain du placement du territoire national en urgence attentat, dans le cadre du plan Vigipirate, les services techniques de la Ville de Canteleu ont immédiatement procédé au renforcement de la sécurisation des établissements scolaires. Merci aux agents mobilisés pour leur réactivité et leur investissement sans faille.



← Merci les jeunes !

La Ville de Canteleu s'est engagée depuis 2017 dans une démarche « zéro phyto » dans les cimetières, les parcs et autres espaces verts. « Tout comme cet été, la municipalité a pu s'appuyer sur les services de l'Association du Foyer de Prévention et d'Animation de Canteleu », déclare Mélanie Boulanger. Ainsi une vingtaine de jeunes de l'AFPAC sont intervenus au cimetière du Village durant la première semaine des vacances d'automne.

Sans faste ni rassemblement →

Entourés de Marcel Sannier, président de l'association des Anciens Combattants et de David Lamiray, Conseiller Départemental, Mélanie Boulanger et les élus ont commémoré l'armistice de 1918 le mercredi 11 novembre, au pied du monument aux morts de l'Hôtel de Ville. Une cérémonie unique qui s'est déroulée en comité restreint en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.



← Les valeurs de « Fête Le Mur »

Pendant les vacances d'automne, le club de tennis "Fête le Mur" a rassemblé une trentaine de jeunes pour participer à des ateliers sportifs, dont deux d'escalade menés avec le club CIMES. « Cette opération nommée "Quartiers d'Automne" a permis de réunir toutes les valeurs chères à notre association : dépasser ses craintes, être solidaires, tolérants, combattifs, attentifs. L'objectif est de valoriser l'estime de soi, avoir la volonté d'essayer sans jamais renoncer », souligne Xavier Hamel, responsable du club.

Analyse des eaux pluviales →

Atmo Normandie a procédé à la pose de récupérateurs d'eau de pluie sur le stade des Primevères et à l'ancienne école Hector Malot. Le but est d'observer les retombées atmosphériques pour analyse. Cette étude est réalisée tous les deux ans en collaboration avec les installations d'incinération. Les deux jauges de dépôt y resteront pendant une année au cours de laquelle un technicien passera remplacer les flacons d'eau tous les deux mois pour étude.



← Hommage

Cantiliens, agents municipaux et élus se sont réunis le mercredi 21 octobre sur le parvis de l'Hôtel de Ville le temps d'un hommage rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie tragiquement assassiné. À l'issue d'une minute d'applaudissements poignante, Mélanie Boulanger a invité chacun, dans son quotidien, à « user de davantage de tolérance, de démocratie, de respect à l'égard des autres, de curiosité pour ce qu'il ne connaît pas ou pour ce qu'il connaît mal ».



La Résidence Autonomie Aragon

Située en plein centre ville, à proximité des commerces et des transports en commun, la Résidence Autonomie Aragon est un établissement accueillant des personnes âgées autonomes qui souhaitent continuer à mener une vie indépendante dans un cadre de vie adapté et sécurisé.

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville, cet établissement s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, valides et autonomes, seules ou en couple, désireuses de bénéficier d'un logement dans un cadre sécurisé.

La Résidence Autonomie conjugue ainsi indépendance et convivialité du cadre de vie permettant de

lutter contre l'isolement tout en préservant le lien social.

Elle peut être une solution lorsque le logement de la personne âgée n'est plus adapté au vieillissement, que celle-ci vit seule dans un logement éloigné des commerces et services essentiels ou souhaite tout simplement se rapprocher de ses enfants.

La résidence propose à la location, 60 logements conventionnés au titre de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) :

- 57 appartements F1 bis (35m²) disposant d'une cuisine ouverte sur la pièce de vie, d'une salle d'eau avec douche et d'un balcon ou d'une terrasse

- 3 appartements F2 (54m²) avec chambre

Les services proposés :

Les résidents bénéficient d'un accès à différents services et équipements : bibliothèque, salon de convivialité, salle d'animation, laverie, espace bien-être. Un parc arboré et clôturé, équipé d'un salon de jardin est accessible lors des beaux jours.

- Le restaurant municipal, jouxtant la résidence, leur est ouvert chaque midi, du lundi au vendredi et propose des menus variés confectionnés sur place.

- Afin de créer une dynamique au sein de l'établissement, de préserver l'autonomie et de

maintenir le lien social, diverses animations sont proposées au quotidien par une animatrice : ateliers bien-être, activités physiques adaptées, rencontres intergénérationnelles, ateliers cuisine, lotos et bien d'autres !

- Pour garantir la sécurité et la tranquillité au sein de l'établissement, l'entrée principale est dotée d'un portier phonique et d'un système de vidéo-surveillance. Un service de téléassistance, relié à une centrale d'écoute assurant une prise en charge en cas d'urgence, est installé au domicile de chaque résident dès son arrivée.

Pour aller plus loin

Un formulaire de demande peut être retiré au CCAS ou téléchargé sur www.ville-canteleu.fr rubrique Solidarité/Seniors.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Virginie Thos au 02 35 15 45 44.

MODE "GEEK" ACTIVÉ !

L'illectronisme concerne près de 17 % des Français, dont beaucoup de seniors. À Canteleu, on prend les devants !

L'accélération de la dématérialisation de notre société engendre l'exclusion d'une partie de la population, soit parce qu'elle ne bénéficie pas des moyens de s'équiper convenablement, soit parce qu'elle ne maîtrise pas les fonctionnements de ces technologies. Ainsi, là où le numérique devrait simplifier les procédés, il les complexifie pour certains. Cette fracture numérique est surtout notable chez les plus de 75 ans qui n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec l'informatique au cours de leur parcours professionnel.

« Il est aujourd'hui important d'initier les seniors qui le souhaitent et d'approfondir leurs connaissances pour qu'ils puissent profiter de tous les avantages qu'offrent les nouvelles technologies. Familiariser les aînés à ces pratiques, voici un atelier pour le moins original proposé par l'équipe de la Résidence Autonomie Aragon », explique Annie Elie, 1ère adjointe en charge du vivre ensemble et du logement.

Le service autonomie du CCAS a en effet souhaité développer cette action et a pu répondre parallèlement à l'appel à projet « Vieillir acteur et citoyen » auprès de la Fondation de France afin de proposer aux résidents un accès WIFI, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement sur tablettes tactiles et une bibliothèque audio. « La mise en place de ces ateliers permet de lutter contre la fracture numérique des seniors en favorisant l'acquisition de nouvelles compétences et la découverte de nouveaux outils. Optimiser l'accompagnement des résidents, favoriser les liens sociaux et rompre l'isolement : voilà l'une des priorités à Canteleu », insiste Mélanie Boulanger.



Ce projet permet de répondre à la loi ASV2015 à travers l'un des objectifs qui est de proposer un

meilleur accompagnement de la personne âgée dans son parcours de vie, en déployant une stratégie de prévention de la perte d'autonomie. Il a donc été retenu par la Fondation de France qui a octroyé une subvention de 6 400 € à la Résidence Autonomie Aragon pour favoriser l'achat de matériels spécifiques tels que dix tablettes tactiles, un lecteur MP3, deux casques audio, un ordinateur portable, une mini enceinte, une borne WIFI avec abonnement internet, ainsi qu'un lecteur de flux multimédias et des livres audio.





Confinement : la Ville mobilisée

À l'initiative d'Annie Elie, 1^{ère} adjointe, une commission « Vivre ensemble / solidarités » constituée de 11 élus, accompagne les personnes dites vulnérables depuis les annonces gouvernementales du 4 novembre.

Que ce soit lors du premier confinement ou des épisodes de fortes chaleurs durant l'été, près de 40 personnes sont désormais inscrites sur le registre des personnes vulnérables de la Ville. « Ce nouveau confinement peut se révéler plus compliqué à vivre pour nos aînés ou pour les personnes isolées, de par l'arrivée de l'automne et des premières fraîcheurs, mais aussi un retour à la solitude », s'inquiète Mélanie Boulanger.

« Il est plus que vital de maintenir le lien avec ces personnes qui ont des besoins ou souhaitent juste discuter un peu ».

Rompres la solitude

Les élus cantiliens prennent ainsi contact avec chaque personne à raison de deux voire trois appels par semaine, avec pour objectif prioritaire de prendre de leurs nouvelles et apporter des réponses à leurs questions, notamment celles portant sur les actes de la vie courante. « Nous les questionnons sur la façon dont elles sont entourées, sur leur état de santé. Ces personnes peuvent avoir besoin de masques, ou d'attestations, mais beaucoup d'entre elles ont aussi besoin de parler », souligne Michèle Leriche, conseillère municipale membre de la commission.

Depuis 2003, les Cantiliens âgés qui sont en situation d'isolement ou fragiles peuvent, sur demande ou celle de leur famille, figurer sur le fichier informatisé du Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) « Repérage des personnes vulnérables ».

Qui est concerné ?

- les personnes âgées de 65 et plus vivant résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et vivant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

Pour figurer sur ce registre nominatif, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS en appelant le **02 32 83 40 21** ou en écrivant à l'adresse ccas@ville-canteleu.fr.

Garder le lien



Maison de la Musique et de la Danse (MMD)

L'école de musique et de danse ne sait plus sur quel pied danser ? Pas totalement. Comme lors du premier confinement, les professeurs se sont adaptés avec brio pour garder le lien avec leurs élèves. « Nous avons dû enclencher un nouveau suivi pédagogique », précise le directeur de la MMD, Hervé Chollos. « Nous restons en contact avec nos élèves grâce à la mise en place de visios et la création d'un padlet. » Un padlet, c'est quoi ? C'est une page interactive où professeurs et élèves peuvent se retrouver et échanger sur le suivi des cours, partager des vidéos autant en danse qu'en musique. « Un projet d'audition à distance est même envisagé ! Les visios, quant à elles, permettent également de développer la curiosité pour les disciplines enseignées. Le tout dans l'objectif de garder un contact aussi régulier que possible entre enseignants et élèves » précise Annie Le Brun, adjointe à la culture.

L'Accueil de Jeunes

Même si le rideau de l'A2J est baissé, on s'active toujours à

l'intérieur. Maintenir et resserrer le lien avec les jeunes, telle est l'aspiration de Mariam Tombe Soumaré et Audrey Robert qui continuent d'œuvrer pour l'épanouissement de leurs adhérents. « Même si ce confinement est différent du premier, que les jeunes continuent d'aller en cours, il est important qu'ils gardent un lien social en dehors des cours », explique Mariam. Ainsi, afin que les jeunes restent acteurs de leur temps libre, elles proposent des activités via des visios ou encore l'application mobile Whatsapp. Défis challenge comme le bottle flip* ou le dessin, poursuivre l'établissement de

futurs projets et autres activités sont à l'ordre du jour. Aménager une webcam dans le local pour permettre la continuité des soirées débat est également au programme.

« Notre objectif est de semer des graines dans l'esprit des jeunes, leur faire comprendre qu'ils peuvent réaliser de belles choses. Alors confinement ou non, nous faisons notre maximum pour les accompagner, les valoriser. Leur dire que tout est possible ! »

* bottle flip : action de faire basculer en l'air une bouteille et de la poser à la verticale

Médiathèque

Afin de permettre aux usagers d'accéder aux divers documents, la Médiathèque propose un drive, le samedi matin, de 9h30 à 12h30. Pour réserver livres, jeux ou cd, il vous suffit de vous rendre sur le portail mediatheque.ville-canteleu.fr et de rentrer votre mail en guise d'identifiant. Avant de venir récupérer votre emprunt, merci d'attendre un mail ou lettre de confirmation de mise à disposition des réservations. Le moment également de rendre votre prêt !

Renseignements le mardi et le jeudi au 02 35 36 95 95.



Générosité



Pas finie la bamboche !

Avec le contexte sanitaire actuel, les annulations culturelles se sont multipliées plongeant le monde du spectacle dans le désarroi. « Suite au premier déconfinement, nous avons pris en charge 80% du coût des spectacles annulés », indique Mélanie Boulanger. « Aujourd'hui, le conseil municipal poursuit plus que jamais son engagement envers la culture de toutes les manières possibles. » Depuis novembre, la Ville a donc mis à disposition la scène de l'Espace Culturel François-Mitterrand, pour l'accueil d'artistes en résidence. « Tout en respectant les gestes barrières, des compagnies telles que Yalah, Une histoire sans fin ou des Premiers Mots ont été accueillies », précise Annie Le Brun, en charge de la culture. En décembre, l'ECFM lèvera encore son rideau pour l'accueil d'autres artistes. Belle initiative !

Faut pas gâcher !

Appelé « fleur d'automne » par les japonais, le chrysanthème est le symbole du plaisir et du bonheur au pays du soleil levant. En cette période troublée, nous prenons



tout ce qui peut mettre un peu de baume au cœur ! La direction de la jardinerie du Cailly a récemment pris contact avec la Mairie car elle disposait d'un stock important de chrysanthèmes à l'annonce du nouveau confinement, et souhaitait en faire don à la Ville de Canteleu. « Nous avons reçu 500 têtes de couleurs différentes que nous avons disposé devant les monuments aux morts des cimetières et celui de l'Hôtel de Ville. Nos équipes ont également créé un décor dans la jardinière et les gros pots de la place Jean-Jaurès », se réjouit Didier Roignan, responsable des espaces verts. Un grand merci pour cette belle initiative !

Jardinerie du Cailly – 40, rue du canal à Bapeaume
– 02 32 83 28 90 – www.jardinerieducailly.fr

L'ESAT

« aux ptits oignons »

Pendant le confinement, c'est un véritable casse-tête pour déjeuner lorsque l'on ne peut télétravailler ! C'est le cas notamment, des salariés de l'ESAT (Etablissement ou Services d'Aide par le Travail) de Bapeaume. Car tous les midis, c'est naturellement « Chez René » qu'ils se retrouvent pour manger un morceau.

« D'ordinaire, nous ne faisons pas de livraison. Mais le cas est exceptionnel ! », précise le patron,

Ludovic Boursier qui livre et sert près de 90 repas.

« Nous préparons un menu différent chaque jour, comme pendant l'ouverture du restaurant. » Les employés déjeunent par groupes de 30 personnes maximum en respectant la distanciation physique. « La livraison sur place est bien évidemment pratique pour eux », ajoute-t-il. « Mais venir au restaurant leur confère une véritable coupure et leur permet de voir d'autres personnes ». Hors période de confinement, 300 plats sont servis quotidiennement « Chez René ».

Chez René, 3 rue Gaston Boulet, 76380 Canteleu
02 35 36 04 02
06 20 45 33 54



Nouveau Souffle(t) !

C'est un chantier qui n'est pas passé inaperçu : le groupe Soufflet vient de réaliser des travaux afin de moderniser son terminal situé Quai du Danemark.

Vous avez été nombreux à nous questionner sur les restrictions de circulation appliquées ces dernières semaines sur la route départementale 51, en direction du Val-de-la-Haye. L'entreprise Soufflet, groupe familial agroalimentaire de dimension internationale, vient en effet de mener une opération d'envergure pour moderniser son site Socomac situé quai du Danemark, grâce à l'installation d'un portique de dernière génération.

Jeudi 8 octobre, aux premières lueurs du jour, le navire Combi Dock 1 a pointé le bout de son nez à travers la brume pour

livrer un colis de 260 tonnes sur la rive droite de la Seine. Pour faire simple, ce nouveau portique portera désormais la capacité de chargement du silo Soufflet à 2000 tonnes par heure et la nouvelle tête de chargement permettra une manutention des céréales et autres malts avec de très faibles émissions de poussières et de bruit. Une excellente nouvelle à l'issue d'un combat de longue haleine mené par la Ville qui a multiplié jusqu'alors les sollicitations auprès de la Préfecture sur ce sujet.

Un investissement conséquent

Ce chantier colossal, dont l'investissement est estimé à 10 millions d'euros, fait suite à celui lancé par HAROPA – Port de Rouen en septembre 2019, visant à

mettre le poste en conformité avec le nouveau chenal de navigation de la Seine approfondi, et qui a permis de gagner un mètre de tirant d'eau. Le terminal Soufflet pourra accueillir dans les prochains mois des navires de 230 mètres de long type « Panamax », des vraquiers très utilisés dans le transport de céréales, pour des chargements de 53 000 tonnes.

« L'ancien portique datait de 1974, cette modernisation est donc un soulagement pour de nombreux riverains qui étaient gênés par ces émissions de poussières. Il y en aura toujours car nous restons dans un port, mais cette réduction améliorera sensiblement la qualité de vie sur la rive », se félicite Mélanie Boulanger.



Groupe scolaire Flaubert : quoi de neuf ?

Cet été, les travaux de démolition de l'école maternelle Flaubert ont été lancés. Zoom sur un chantier de grande envergure.

La première partie du groupe scolaire Flaubert, partie maternelle, a été déconstruite et désamiantée. Aujourd'hui, le chantier poursuit son cours malgré quelques imprévus. « Deux cuves de fuel enfouies de l'ancien réseau de chauffage ont été trouvées sur le chantier », souligne Gérard Levillain, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des grands projets.

Cette découverte a entraîné une étude de dépollution des terres. « Il faut une entreprise spécialisée pour évacuer les cuves et effectuer une analyse des terres pour adapter le type de traitement en conséquence ».

La construction de la première partie de l'école commencera au premier trimestre 2021 pour une durée d'un an.

Rappelons que le groupe scolaire Flaubert dans son ensemble sera un bâtiment BEPOS (Bâtiment à Énergies Positives) avec 100m² de panneaux photovoltaïques. « Il produira plus d'énergies qu'il n'en consommera », ajoute Mélanie Boulanger. Les constructions aux normes RT 2020 permettront de réduire les consommations en énergie, mais aussi de diminuer les coûts actuels de gestion annuelle de 63%.

Déroulement du chantier :

- Construction de l'école élémentaire sur l'ancien site maternel,
- Construction de l'école maternelle et du restaurant,
- Déconstruction de la partie ouest de l'élémentaire (premier tiers du bâtiment),
- Réalisation d'une nouvelle voie entre la parcelle de la maternelle et de l'élémentaire,

- Déconstruction de la dernière partie de l'élémentaire,
- Finition de la cour de la maternelle et du parking.

Coût et financement prévisionnels : 12 000 000 €

Europe (3%), État (28%), ANRU (13%), Département de Seine-Maritime (11%), Métropole Rouen Normandie (24%), Ville de Canteleu (21%).

Lumière sur Saint-Jean

Adapter un espace accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est plus complexe qu'il n'y paraît. C'est pourquoi depuis plusieurs années, la Ville met tout en œuvre pour renforcer l'accessibilité pour tous de ses bâtiments. En décembre, c'est au tour de l'église Saint-Jean de faire l'objet d'importants travaux.

Un parking tout neuf. Un ascenseur extérieur dédié aux personnes en situation de handicap et la

reconfiguration d'une des salles les plus spacieuses, voilà le programme tant attendu pour l'église Saint-Jean, place Martin Luther King.

« La Métropole va entièrement refaire le parking qui ceint l'église, avec la création de deux places PMR », explique Gérard Levillain.

« Le chemin piétonnier qui mène à l'église et ses abords seront entièrement rénovés avec un tout nouvel enrobé. »

Tout comme pour accéder à l'Hôtel de Ville, un ascenseur extérieur sera mis en place pour rejoindre les salles de l'église situées au sous-sol. Une place en enrobé sera nécessaire pour le confort des personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Elles auront ainsi la possibilité de faire demi-tour au droit de l'ascenseur.

Coût des travaux pour la Ville : 30 000€

A l'intérieur, la Ville s'active également pour adapter le sous-sol dédié aux séminaires, aux cours, entre autres. « Actuellement, l'église Saint-Jean dispose de 4 salles », explique Mélanie Boulanger. « Nous allons aménager la salle n°2 pour la rendre accessible aux personnes en situation de handicap ».

Ces travaux comprennent le changement des sanitaires et autres plomberies, la modification de la largeur des portes, la mise aux normes électricité et incendie, les changements de menuiseries et la réfection de la peinture.

Coût des travaux pour la Ville : 125 000€

Préparer le terrain



La Ville met en place depuis quelques années des actions visant à préserver la biodiversité sur son territoire. Cinq sites ont récemment été retenus pour être engazonnés et fleuris au

printemps prochain : le gymnase Hess, la côte de Croisset, l'espace Res Publica, l'église Saint-Jean et l'avenue Claude Monet, pour un coût total de 3 560 €. « Canteleu s'efforce de redonner sa place à la nature », souligne Mélanie Boulanger.

Et la lumière fut

...sur les courts de tennis du Centre Alain Calmat où les agents des services techniques ont procédé au remplacement de l'éclairage existant par des ampoules LED, conformes aux normes d'éclairage des terrains sportifs et permettant environ 30 % d'économie d'énergie. Ce type d'opération a également été réalisé rue de Montigny, mais aussi au chemin de liaison piéton entre les lotissements des 2 Lions et Flaubert, où l'éclairage public a lui aussi été rénové grâce à l'intervention de la Métropole.

Sécurité

Dans ce contexte sanitaire inédit, la Métropole Rouen Normandie a décidé d'anticiper des chantiers de voirie en soutien au secteur des travaux publics pour 4,6M€ de nouveaux chantiers. Ainsi à Canteleu, début décembre des travaux de réfection de chaussée seront réalisés : à Bapeaume, depuis le giratoire du Parc des Moulins jusqu'au feu avec la côte de Canteleu, mais aussi la partie basse de la côte de Croisset. La Métropole a par ailleurs mené une grande campagne de reprise des marquage routiers sur l'ensemble de la commune ces dernières semaines. Les glissières de la côte de Canteleu, dont certaines étaient bien accidentées, ont été remplacées. De même, un "tri-flash piéton" à LEDs au droit du carrefour Monet/Bizet a été installé pour attirer l'attention des automobilistes aux abords de l'école.



✓ À noter

Collecte des sapins



Vous allez sûrement dire que l'on s'y prend tôt, mais comme dit le proverbe : « un homme averti en vaut deux » ! Pour permettre de valoriser votre sapin en compost, la Métropole Rouen Normandie organise un ramassage des arbres de Noël en porte à porte pour les pavillons individuels, le jeudi 21 janvier 2021. Les sapins seront à déposer la veille sur le trottoir sans aucun artifice (flocage, guirlande, sac à sapin, pied en bois...) et ne doivent pas mesurer plus de deux mètres. Pour les retardataires, pas de panique ! Vous aurez toujours la possibilité de les déposer dans les déchetteries les plus proches, à Maromme, Saint-Martin-de-Boscherville, Déville-lès-Rouen ou Rouen.

Plus d'infos : www.metropole-rouen-normandie.fr

Se faire plaisir, malgré tout !



Dans l'attente des futures décisions gouvernementales, l'Union des Commerçants et des Artisans de Canteleu s'est vue dans l'obligation de reporter sa traditionnelle animation de Noël. « Nous travaillons actuellement sur une nouvelle formule qui pourrait se tenir en début d'année si les conditions le permettent » précise Hasbi Colak, adjoint en charge des commerces.

Ce qui est certain en revanche, c'est que nous ne comptons pas faire une croix sur les bonnes choses, ça non ! À l'approche des fêtes de fin d'année, vos commerçants débordent d'initiatives originales pour vous faire passer des réveillons gourmands-gourmets, et vous permettre de festoyer en toute sécurité. Côté tarifs, il y en aura pour tous les budgets et certains proposeront même des jours d'ouverture exceptionnels. Alors faites-vous plaisir tout en soutenant vos commerces de proximité !

✓ Carnet

🌵 Mariage

Toutes nos félicitations à

Ahmed AHMED et Mélanie DÉBONNAIRE
Jessica SAINT-YVES et Christian PINTO DE OLIVEIRA

Duhamel BAKOUBIKILA et Natacha AKONGUINA NDZOKOU

Donovan SURAIS et Thibault CENTELLES

🧳 Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Eric FRÉMONT, Pierre TRENEL, Josseline POTEL
veuve POTTIER, Mireille LESENS veuve SOUARD
Monique COQUELIN, Juliette BRIS veuve FLEURY
Mudingaie NYONGA, Simonne MARTIN épouse
LEGRAND, Sandy DÉMAREST, Aurélie KROPFELD
Huguette FOUET épouse DELAFOSSE, Maurice
CHRETIEN, José FARIA, Fernand HELLOT, Guy
FAUCON, Alain LEBOURGEOIS, Jean DUPUIS,
Didier BLONDEL, Janine MAES veuve LABIE,
Daniel BERNARD.

✓ N° utiles

- **Police nationale** : 17
- **Bureau de Police de Canteleu** : 02 35 36 09 91
- **Police municipale** : 02 32 12 00 49
- **POMPIERS : 18 - SAMU** : 15
- **Appel d'urgence européen** : 112
- **Appel d'urgence Sans abri** : 115
- **SOS Ambulance** : 02 35 08 90 30
- **Centre anti-poisons** : 02 35 88 44 00
- **Hôpital Charles Nicolle** : 02 32 88 89 90
- **Violences contre les femmes** : 39 19
- **Harcèlement scolaire** : 30 20
- **ENEDIS (dépannage)** : 09 726 750 76
- **Permanence des soins** :
(samedi jusqu'à minuit et dimanche) :
02 35 58 76 33
- **Médecins et pharmacies de garde** : 32 37
- **Interventions contre le frelon asiatique** :
02 77 645 776 ou www.frelonasiatique76.fr

Les textes sont de la responsabilité de leurs auteurs, publiés tels quels sans correction.

Groupe
Socialiste
&
Républicain

Alors que de nombreuses études ont révélé la responsabilité des néonicotinoïdes sur la disparition des abeilles, le gouvernement a choisi de les réintroduire pour la filière de la betterave. Cette décision nous inquiète. L'interdiction des néonicotinoïdes votée en 2016 avait représenté un progrès indéniable et fait de la France un pays exemplaire. Les réintroduire aujourd'hui nous interroge fortement sur les conséquences pour la préservation de la biodiversité et de l'environnement. Nous n'ignorons pas les difficultés éprouvées par les producteurs de betteraves et convenons qu'il faut les aider. Toutefois, l'époque où un secteur en difficulté pouvait justifier un recul écologique est révolue. Ce n'est pas qu'une question de principe, c'est une question d'urgence. D'autres solutions ont été avancées par des parlementaires socialistes. Elles auraient pu constituer une alternative solide sans renoncer aux engagements écologiques. Le Gouvernement n'a pas voulu les étudier.

Groupe
Communiste
&
Républicain

Alors que dès le mois de mai, les experts s'inquiétaient de la possibilité d'une deuxième vague et que depuis le mois d'août le personnel médical tire la sonnette d'alarme quant à la recrudescence du nombre de cas, le gouvernement a opté pour une politique attentiste. Faisant le choix de faire porter la responsabilité de la contagions sur les comportements individuels des jeunes et des vacanciers alors même que les foyers épidémiques se multipliaient au sein des entreprises, il n'a jamais voulu voir l'ampleur de la crise sanitaire à venir.

Face à cette situation, la ville de Canteleu a mis tout en œuvre pour protéger la population, sans attendre les directives préfectorales. Ces mesures ont un coût qui ne saurait peser uniquement sur les collectivités locales. A ce jour, les mesures prises par M. Macron en soutien aux commerces de proximité et aux collectivités locales sont insuffisantes. L'État doit donner à tous les moyens de faire face à cette crise sanitaire, économique et sociale.

Groupe
Citoyenneté
Environnement
Canteleu

Le 6 octobre dernier, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi dérogeant à l'interdiction des néonicotinoïdes, pourtant actée dans la loi biodiversité du 8 août 2016. Poursuivre l'utilisation de ces puissants insecticides de synthèse est une grave menace pour la biodiversité [produits massivement « tueurs d'abeille »] mais également pour notre santé car ces produits sont composés de molécules de synthèse neurotoxiques, perturbateurs endocriniens qui persistent longtemps dans les sols et l'eau. Le gouvernement cède une fois encore aux lobbies de la filière betteravière, qui veut toujours plus de rendement, et remet à demain l'effort environnemental et de santé publique. Pour les générations futures, nous, élus écologistes, demandons le retrait des néonicotinoïdes tout en accompagnant nos agriculteurs. Ils doivent pouvoir s'assurer d'une transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement avec le soutien du gouvernement. Prenez soin de vous et de vos proches.



DRIVE MÉDIATHÈQUE

1

Vous pourrez réserver les documents souhaités (20 par personne)
via notre portail : mediatheque.ville-canteleu.fr
Pour accéder à votre compte lecteur, il suffit de rentrer votre mail en identifiant.

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Vous pouvez le récupérer directement en cliquant sur «mot de passe oublié ?».
Ou par téléphone le mardi et le jeudi au 02.35.36.95.95

2

Attendez de recevoir les mails ou lettres de confirmation
de mise à disposition des réservations

3

Venez récupérer vos documents à la médiathèque sans rendez-vous, tous les
samedis de 9h30 à 12h30

Vous pourrez également rendre vos documents à ce moment

Espace Culturel François-Mitterrand - Parc Georges-Pierre

02 35 36 95 95 - mediatheque@ville-canteleu.fr - www.mediatheque.ville-canteleu.fr - 



RESPECTEZ
LES GESTES
BARRIÈRES